Agissons pour la vènerie, la biodiversité et la ruralité

Nous tous, ruraux, forestiers, chasseurs, veneurs, amoureux de la nature, acteurs des territoires, nous sommes, ensemble, une communauté liée dans notre diversité par une passion commune.

Tous en mission, tous engagés, nous agissons pour que la vènerie perdure !

Parce que la vènerie fait appel à des valeurs immuables toujours contemporaines, parce qu'elle est l'écho de notre histoire, parce qu'elle est portée par une vision équilibrée de la relation intime et harmonieuse entre l'Homme et la Nature, parce qu'elle se transmet de génération en génération tout en attirant de nouveaux passionnés, il est impératif d'assurer sa pérennité et son développement.

Son implication dans la vie rurale, les liens intergénérationnels et sociaux qu'elle développe, son rôle dans les territoires, sa préservation de métiers et de savoir-faire traditionnels et ruraux confère à la vènerie toute sa légitimité dans le monde contemporain.

La raison d'être du **Fonds Vènerie** est d'agir pour promouvoir et défendre la vènerie et ses actions en faveur de la biodiversité et de la ruralité tout en affirmant sa modernité, son utilité et ses spécificités souvent méconnues.

C'est pourquoi le **Fonds Vènerie** soutient toute action qui assure le rayonnement de la chasse à courre, qui informe avec exactitude sur cette activité cynégétique unique, et qui met en valeur l'engagement avec lequel les acteurs de la vènerie vivent cette passion.

Pour mener à bien cette mission, le **Fonds Vènerie** participe à des actions qui valorisent la vènerie. En voici quelques exemples :

- Promouvoir l'écologie, creuset de la connaissance et du développement durable de la faune, de la flore et de nos forêts :
    - en préservant ou en restaurant la biodiversité,
    - en facilitant la libre circulation des animaux sauvages,
    - en favorisant l'équilibre agro-sylvo-cynégétique,
    - en partageant la connaissance des territoires.
- Participer à la défense et à la compréhension de la vènerie par différentes publications et actions de communication via des canaux et supports variés, destinés :
    - aux médias régionaux et nationaux,
    - aux élus et à diverses administrations,
    - aux organisations agricoles, équestres, canines…,
    - aux équipages et aux veneurs.

- Favoriser et mettre en valeur la vénerie dans notre patrimoine culturel, ancien et moderne : peinture, sculpture, musique, littérature…

- Assurer la formation de tous les veneurs (cavaliers, piqueux, amis de la vènerie, …) au bien-être des chiens et des chevaux dont nous avons la responsabilité.

Pour toutes ces missions, le **Fonds Vènerie** a besoin de financement.

Votre don, celui de votre entreprise, votre legs sont nécessaires.

Pour défendre notre passion commune, comme vous le savez particulièrement attaquée, il est urgent d'apporter votre soutien aux actions du **Fonds Vènerie**, en rejoignant la grande famille des donateurs, soutiens actifs de la vènerie.

Les dons que le **Fonds Vènerie** reçoit sont déductibles à 66% de votre impôt sur le revenu (IR) dans la limite de 20% de vos revenus nets imposables. Ainsi un don de 100€ ne vous coûte en que 34€.

Si votre don est effectué par une société, il est déductible à 60% de l'impôt sur les sociétés (IS) dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (cinq pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

S'il s'agit d'un legs, le statut du **Fonds Vènerie** l'exonère de tout droit de mutation à titre gratuit, autrement dit de tout droit de succession.

Effectuez votre don en ligne sur
www.fonds-venerie.org

contact : fonds.venerie.fr@gmail.com